

CHARTRE D'ÉTHIQUE & D'ENGAGEMENT ESCALE PRANA - STUDIO DE YOGA

Activités de bien-être, culturelles & créatives et location d'espace

L'accès au studio ESCALE PRANA et son usage impliquent l'acceptation pleine et entière de la présente Charte d'éthique & d'engagement qui se veut **garante de nos valeurs**.

Afin d'optimiser votre expérience, nous vous demandons de respecter quelques principes de bon sens.

Cette charte est un **acte d'adhésion volontaire** de particuliers participants, de professionnels libéraux ou institutionnels, d'établissements publics ou privés et d'acteurs associatifs œuvrant dans le champ de la recherche d'un mieux-être, de construction globale d'un monde meilleur.

En tant qu'utilisateur du studio ESCALE PRANA je m'engage à :

Avoir une attitude empathique, bienveillante, tolérante et respectueuse des différences et opinions de chaque utilisateur du studio.

Article 1er : CONDITIONS GÉNÉRALES

La gestion du studio ESCALE PRANA est assurée par la Société Civile Immobilière ALPHA. Ses cogérants se réservent le droit de refuser l'accès à toute personne dont le comportement ou la nature de l'activité ne serait pas ou plus compatible avec le fonctionnement global du studio.

Ces activités doivent être en lien avec des activités de bien être, sportives, des activités culturelles ou thérapeutiques, sans connotations religieuses, partisans ou portant atteintes aux bonnes mœurs.

Article 2 : RESPONSABILITÉ & SÉCURITÉ

Avant l'utilisation du studio ESCALE PRANA, chaque participant et loueur prendra connaissance des consignes et dispositions générales de sécurité qui devront être strictement respectées.

La SCI ALPHA ne saurait être tenue pour responsable des vols ou des pertes d'objets dans l'enceinte du studio, ainsi que des dégâts qui pourraient être causés aux véhicules à l'extérieur du bâtiment et dégage la SCI de toute responsabilité en cas d'accident.

Il est rappelé qu'il est rigoureusement interdit :

- De fumer ou vapoter à l'intérieur du studio ainsi que sur la terrasse
- De consommer des drogues et de l'alcool
- De scotcher, punaiser ou agraffer sur les murs
- De bloquer ou de stationner devant les issues de secours du bâtiment
- D'introduire dans le studio des produits dangereux, ou inflammables ou de déposer des mégots de cigarette dans la poubelle intérieure
- D'utiliser le mobilier mis à disposition à l'extérieur de la salle
- De modifier les installations électriques
- D'utiliser les radiateurs comme support ou pour les exercices
- D'amener tout animal à l'intérieur des locaux
- De rentrer en chaussures de ville dans la salle de pratiques

Article 3 : UTILISATION DU STUDIO

L'utilisation du studio ESCALE PRANA est soumise au respect des personnes et du lieu pour tous les participants aux activités et les loueurs :

- Le studio ESCALE PRANA est un lieu de partage qui accueille chaque individu dans le respect de son identité, ses pensées et ses croyances. Le loueur qui exerce dans le studio mis à sa disposition par la SCI ALPHA s'engage à accompagner ses clients avec transparence, bienveillance, intégrité et loyauté.
- Le praticien est à l'écoute de ses clients. Il s'engage à cesser de proposer ses services aux clients qui en expriment la volonté.
- Le praticien peut aménager librement la salle mise à sa disposition pendant la séance. Pour vivre en harmonie avec les autres, la salle sera remise dans son état initial à la fin de la séance pour les praticiens suivants.
- Il est demandé de respecter scrupuleusement les horaires du ou des créneaux loués pour ne pas gêner les autres loueurs et participants. Un battement de 15 minutes est organisé entre chaque cours afin de respecter le travail de chacun.e.
- Ils s'engagent à respecter les lieux, les créneaux horaires, la propreté et le calme pour ne gêner personne.
- Le loueur s'engage à veiller au bon déroulement de l'activité et invitera ses hôtes à adopter un comportement digne et respectueux.
- L'entrée du studio se fait par l'entrée principale, coté rue Saint-Victor. L'autre entrée, côté terrasse est prévue pour les personnes à mobilité réduite.
- Le loueur recevra un code pour ouvrir la porte d'entrée accessible selon certains horaires.
- Il est nécessaire de se déchausser dès l'entrée. Les chaussures resteront dans les vestiaires.
- L'espace cuisine est accessible à tous. Une machine à café, une bouilloire électrique ainsi que du café, du thé et du sucre sont mis gracieusement à disposition. Il est possible d'utiliser le réfrigérateur en veillant à ne pas le saturer et à n'y laisser aucune nourriture avariée ou vaisselle sale.
- Manger dans le studio est possible mais il faudra veiller à nettoyer ensuite.
- Vérifier l'extinction des lumières et l'arrêt des robinets avant de partir.
- Prendre soin du matériel du studio (mobilier, pratique, objets à disposition, rideaux...).
- Un système de tri est mis en place, merci de déposer les déchets dans les poubelles adéquates.
- Vérifier le verrouillage de la porte et des fenêtres en partant.
- Les loueurs sont autorisés à laisser du matériel dans le studio. Mais pas les participants.
- Merci de signaler aux gérants de la SCI tout problème concernant l'eau, les lumières ou autre via ce mail : bonjour@escaleprana.com.
- Ils veilleront au respect de la tranquillité publique et des autres habitants du bâtiment. Aucun tapage nocturne ou diurne ne sera toléré.
- En cas de sinistre, le loueur doit alerter les pompiers (18), prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des personnes et d'éviter la panique. Et prévenir les cogérants au 06 37 83 07 60 (Chloé) ou 06 52 31 02 32 (Sébastien).

Le respect de la charte est l'affaire de tous.

Le 1er septembre 2023.

Signature des représentants de la SCI ALPHA

Chloé Fenoll & Sébastien Ruault

STUDIO ESCALE PRANA

2 rue Saint-Victor, 44750 CAMPBON